

PURE PEOPLE

Jacques Séguéla : il aura sa maison corse, à moins que...

News publiée le vendredi 18 avril à 12h28

Le tribunal administratif de Bastia a tranché : Jacques Séguéla peut continuer les travaux de sa maison corse (d'une superficie de 568 m²) à Cala Longa, sur la commune de Bonifacio.

L'ancien conseiller en publicité de François Mitterrand et père de "la force tranquille" avait dû suspendre la construction de cette résidence secondaire suite à la [levée de boucliers](#) d'une association écologique qui réclamait que le site reste vierge de toute construction.

"Nous sommes étonnés et scandalisés. Les décisions du tribunal administratif sont en contradiction avec sa configuration antérieure. Ces mêmes permis ont été annulés dans le passé et aujourd'hui, ils sont jugés conformes. C'est un permis de bétonner qui a été envoyé. Tout un tas de permis de construire vont d'engouffrer dans cette brèche", a déclaré à l'AFP l'association ABCDE, déboutée au sujet de trois permis de construire au total.

"Nous envisageons de saisir la cour administrative d'appel de Marseille", a déclaré l'avocat d'ABCDE.

La validité de ces permis de construire devrait être déterminée par le tribunal administratif d'ici deux mois.

Jacques Séguéla n'est pas encore totalement sorti d'affaire...